mais l'émotion la plus vive règne cependant dans la ville.

A Lausanne

Lausanne, 30 avril. — M. Pingoud, préfet de Lausanne, à la suite de l'expulsion de l'anarchiste Germani avait, à plusieurs reprises, reçu des lettres de menaces.

Cette nuit, vers 11 heures 3/4, une explosion s'est produite dans la maison que la mère de ce fonctionnaire habite au faubourg de Prilly, situé à 3 kilomètres de la ville.

La détonation a été très violente, mais les dégâts matériels sont heureusement sans importance.

L'engin destructeur était composé d'une petite boîte en fer-blanc, munie d'une mèche, *et probablement chargée de poudre, contenue* dans une seconde boîte en bois, remplie de sable.

On avait déposé cet engin contre la devanture d'un café qui occupe le rez-de-chaussée de la maison.

Dernière Heure

(De notre correspondant particulier)

La découverte d'un engin explosif

A FOURMIES

On télégraphie de Fourmies : Le directeur du *Courrier de Fourmies* a trouvé hier matin *sous sa fenêtre une boîte en fer blanc grossièrement* soudée à l'une des extrémités et portant à l'autre bout une mèche brune ayant subi un commencement de combustion.

En même temps il trouvait dans sa boîte une lettre écrite au crayon sur un feuillet détaché *d'un carnet de quittances lui signifiant* que si son nom se trouvait sur une liste électorale il serait dynamité dimanche à huit heures.

Le Premier Mai

A PARIS

Les rassemblements interdits

Paris, 30 avril. — Le préfet de police a donné les instructions les plus sévères pour empêcher demain toute manifestation sur la voie publique. Les agents devront dissiper tout rassemblement qui pourrait se produire et les ouvriers qui veulent assister au meeting de la salle Favié devront s'y rendre séparément. La police ne tolérera pas qu'ils se forment en groupe.

Une Réunion anarchiste

Paris, 30 avril. —Hier soir, entre 10 heures et une heure du matin, 43 anarchistes se sont réunis dans le quartier du Temple. L'attitude à prendre pour la journée du premier mai y a été discutée. Une vingtaine de compagnons des plus intransigeants ont décidé de provoquer une échauffourée ; ils sont en possession de trois caisses de revolvers d'ordonnance, calibre 12, reçus de Saint-Etienne. Ils ne comptent pas arriver à un résultat pratique, mais simplement faire acte de révolte contre les autorités.

Les autres compagnons présents craignant une manœuvre policière n'ont pas voulu se rendre solidaires de ce mouvement et ont repris leur autonomie. Pas un mot n'a été dit au sujet des dernières explosions.

LILLE

Deux tentatives de vol. — La nuit dernière, des individus restés inconnus se sont introduits dans le *Café du Boulevard*, à l'angle de la rue Nationale et du boulevard de la Liberté, en brisant une glace de la porte qu'ils avaient au préalable enduite de savon vert. Après avoir fait jouer l'espagnolette, ils entrèrent dans la salle du café et se mirent en devoir de fouiller tous les tiroirs.

Ils enlevèrent notamment une vingtaine de paquets de cigarettes et une boîte de cigares qu'ils oublièrent sur une table.

Dans le comptoir se trouvaient plusieurs sacs contenant des jetons en métal pour le service des garçons. Nos voleurs croyant faire un bon coup s'emparèrent de ces jetons. Heureusement tout l'argent provenant de la recette de la journée avait été enlevé.

D'après les renseignements que nous avons recueillis, le vol a dû être commis entre deux heures et quart et trois heures et demie.

Une enquête est ouverte par M. le commissaire de police du 5e arrondissement.

— Dans la même nuit un vol identique a été commis chez M. Walkers, constructeur, boulevard Montebello.

Un ou plusieurs voleurs ont pénétré dans les bureaux en coupant un carreau d'une fenêtre à l'aide d'un morceau de silex. Ici non plus, les voleurs n'ont pu rien enlever. On a constaté toutefois que l'une des vis fermant le réservoir du compteur avait été enlevée et qu'une allumette à moitié consumée était déposée sur une table.

Explosion. — Vendredi soir, vers 7 heures M. Derouleste Achille, menuisier, rue des Vieux-Murs, 19, commit l'imprudence de vouloir ouvrir avec un marteau et un couteau, un pétard, comme on en pose sur les rails de chemin de fer pour servir de signal d'arrêt.

Tout à coup la boîte fit explosion et M. Derouleste fut terrassé par le choc. On le releva avec une large blessure à la figure, la lèvre *supérieure coupée et une dent enlevée.* Il a reçu les soins nécessaires à la pharmacie De Goucy, rue de la Monnaie.

Le blessé avait trouvé ce pétard dans la poche d'un vêtement qui lui avait été donné par un employé du chemin de fer, dont il avait *opéré la déménagement.*

LE NORD

Phalempin. — Le nommé Maximilien Dujardin, 58 ans, cultivateur à Phalempin, a été trouvé hier pendu dans sa chambre.

Il avait perdu sa femme il y a trois mois et depuis cette époque il donnait des signes d'aliénation mentale.

DOUAI

Raimbeaucourt. — Il y a quelques jours, un cheval attelé à une voiture à deux roues s'emporta au lieu dit le Baillet, et menaçait de se jeter sur la voiture de M. Defer, marchand épicier ambulant, quand M. F. Guidin, cultivateur, réussit à l'arrêter après avoir été traîné sur 20 à 30 mètres de longueur. Nos félicitations à ce courageux citoyen.

AVESNES

Tentative de suicide. — Le soldat Julien, volontaire de 1890, natif de Landrecies, en garnison à Avesnes, a tenté de se suicider en se tirant un coup de fusil dans le côté gauche. L'arme a dévié et la balle, après avoir traversé l'épaule, est allée se loger dans le bois de la fenêtre de la chambre.

Fourmies. — Hier, à deux heures et demie de l'après-midi, un incendie a éclaté chez M. Jouniaux Auguste, charpentier et tambour-major des sapeurs-pompiers, rue de la Montagne 69, 71 et 74 à Trieux de Villers. Les deux pompes de MM. Léon Bernier et Cie étaient des premières sur les lieux du *sinistre et ont contribué pour beaucoup à préserver* les maisons voisines. La pompe de la gare, sous la direction du chef, et les pompiers commandés par le capitaine Baligant, se sont bien dévoués également. A quatre heures et demie, tout danger était conjuré. Les dégâts sont assez importants.

Trélon. — M. de Freycinet, à l'occasion de sa visite à Maubeuge, a remis à M Vienne, maréchal des logis à Trélon, la médaille militaire.

Une chaleureuse réception lui a été faite à sa rentrée à Trélon, à laquelle assistait le maire, ses adjoints et la musique municipale, la Lyre Ouvrière.

DUNKERQUE

Mort en mer. — Hier, est entré à Dunkerque le steamer anglais « Lesreaulx », venant du Sénégal.

M. Paul Maffre, 26 ans, né à Paris, passager, est décédé à bord de ce navire pendant la traversée, à la suite d'attaques d'épilepsie

Le cadavre a été jeté à la mer.

Les bagages de ce malheureux ainsi qu'une somme de 52 fr. 90., ont été déposés au commissariat central, à la disposition de la famille, qui habite Charenton.

Coudekerque-Branche. — Un vol de 5 fr.50 a été commis au préjudice de M. Hoests, cabaretier, par le nommé Van Loocke, tordeur d'huile.

PAS-DE-CALAIS

BÉTHUNE

L'égout collecteur de la rue St-Pry. — Hier à 5 heures du soir, dans une des salles de la Mairie il a été procédé en présence de MM. Prévost et Hanquelle, conseillers municipaux délégués à cet effet, à l'adjudication publique au rabais par voie de soumissions cachetées des travaux à exécuter pour la construction d'un égout collecteur rue Saint-Pry, depuis la rue d'Arras jusqu'à la rivière la Blanche, évaluée à la somme de 12.000 francs. Les soumissionnaires étaient au nombre de 3 : MM. Fermantel, Ferdinand Bouilly et Billiet.

Le 1er a offert un rabais de 11 0/0 ; le 2e de 19 0/0 et le 3e de 22.75 0/0

En conséquence, M. Billiet a été déclaré adjudicataire des travaux à exécuter.

Mazingarbe. — M. Planchart Charles-Joseph, journalier, 67 ans, atteint d'aliénation mentale depuis quelque temps s'est donné la mort vendredi dernier en se faisant à l'aide d'un rasoir deux sections aux poignets et une profonde blessure dans le pliant du bras droit.

M Planchart a été retrouvé râlant sur son lit.

Liévin. — Un ouvrier, en bêchant son champ, a *retrouvé à proximité du bois sept paires de bottines* entièrement neuves qu'il a déposées à la gendarmerie.

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille

Audience du 30 avril

Dans son audience d'hier, le tribunal correctionnel a prononcé les condamnations suivantes :

LILLE

Abus de confiance. — Il y a quelque temps M. Thirion, receveur de rentes, rue Masséna, découvrit de nombreuses irrégularités dans les livres de son caissier-comptable, le nommé Georges Payet. Il s'aperçut qu'il lui avait soustrait un peu à la fois une somme de quatre mille francs. Plainte fut donc déposée contre Payet, qui comparaissait hier devant le tribunal correctionnel.

Le prévenu avoue les faits qui lui sont reprochés. Me Guochard demande pour son client l'indulgence du tribunal, qui condamne George Payet, à un an de prison et à 25 fr. d'amende.

Deux escrocs. — Achille Petit et Louis Derose, ont essayé de soustraire à un sieur Claude, une somme de 13 francs, soi-disant montant d'une livraison de charbon faite par M. Carpentier. M. Claude se doutant qu'il avait affaire à des escrocs, alla prévenir la police, et nos deux voleurs furent arrêtés.

Petit qui a déjà subi plusieurs condamnations de 6 ans à 3 mois de prison, est passible de la relégation

Me Mahieu demande pour lui l'indulgence du tribunal.

Il sont condamnés. Derose à 2 mois de prison et 16 francs d'amendre, Petit à 3 mois de la même peine.

Affaire de mœurs. — Nous avions encore aujourd'hui une affaire de mœurs. La femme Eugénie Denève, cabaretière, rue des Tanneurs, 67, est inculpée d'excitation de mineures à la débauche. Les filles Angèle Vignon et Amicy Vitry viennent témoigner contre elle ainsi que le brigadier de sûreté Pouleur, qui a découvert ce qui se faisait chez la femme Denève. Celle-ci nie avoir débauché les filles qui demeuraient chez elle.

Me Mahieu prend sa défense. Le jugement est renvoyé à jeudi prochain pour établir l'état-civil de la prévenue, que l'on ne connait pas exactement.

***

Autres condamnations. — Charles Callens, 8 jours et 16 fr. — Charles Vandecasteele, 6 jours et 16 fr. — Arthur Blanquart et B. Bayens, solidairement 6 mois et 16 fr. — Yvon Vandenhende, 20 jours et 16 fr. — Julien Devos et Camille Bernard, solidairement, 2 mois — Louis Briet, 3 mois avec application de la loi Bérenger, vol — Cyrille Jonson, 4 mois, Henri Falte, 6 mois, René Derycke, 2 mois, vol et expulsion — Albert Desterniez, 3 mois et 16 fr., Jules Doom, 1 mois, escroquerie — Jeanne Laguent, 15 jours, vagabondage — Jules Gruson, 2 mois et 16 francs, voie de fait — Henri Carpentier, 3 jours et 500 fr. d'amende, pour fraude.

M. COURANT.

Conseil de prud'hommes de Lille

Audience du 29 avril

1re Affaire. — La maison A. Février et Cie réclame 3000 fr. de dommages-intérêts à un de ses coupeurs qui l'a quittée le 16 avril n'ayant averti de son prochain départ que le 8 courant.

Le coupeur explique que deux ou trois jours après qu'il eût prévenu, la maison Février avait embauché un autre ouvrier pour le remplacer ; que *sa place avait été donnée à son successeur et qu'on* l'avait mis à travailler dans un corridor où il était exposé aux courants d'air ; qu'il avait jugé que sa présence était devenue inutile et qu'on ne pouvait exiger qu'il continuât à travailler dans de telles conditions.

Le représentant de MM, Février et Cie soutient que le départ de ce coupeur, qui a eu lieu la semaine précédant les fêtes de Paques, lui a causé un grand préjudice ; qu'il exige que ledit coupeur reprenne son service pour fournir à la maison les 15 journées de travail qui restaient à faire pour terminer le mois d'avertissement et qu'à défaut il maintient sa demande d'indemnité,

Le Conseil a trouvé que la demande d'indemnité était justifiée mais que la somme réclamée était exagérée, il a ordonné que le coupeur aille faire la quinzaine de travail et à défaut de cette quinzaine l'a condamné à payer à MM. Février et Cie, la somme de 50 francs de dommages-intérêts pour le préjudice et aux dépens.

2me Affaire. — Le sieur P..., ouvrier menuisier, avait été embauché pour deux ou trois jours par un char, entier-menuisier d'Hellemmes.

Il a travaillé pendant 8 mois pour ce patron.

La semaine de Paques l'ouvrier s'est présenté pour travailler, on lui a dit qu'il n'y avait rien à faire. Il a réclamé de faire une semaine d'avertissement on lui a refusé sous prétexte qu'il n'y avait pas de travail.

Le sieur P... réclamait 34 francs d'indemnité. Le Conseil a proposé aux parties une transaction qui a été acceptée.

3e affaire. — Un ouvrier tisserand travaillant *chez MM. Delcourt et Cie, a demandé une permission* de deux ou trois semaines. Il affirme que cette permission lui avait été accordée et qu'à son retour on a refusé de l'occuper. Il réclame vingt-sept francs d'indemnité pour une semaine d'avertissement.

MM. Delcourt et Cie affirment que la permission *avait été refusée ; que l'ouvrier avait alors demandé* à être remplacé pendant deux ou trois semaines, à quoi il lui avait été répondu qu'on ne pouvait lui garantir de l'occuper lorsqu'il reviendrait ; qu'il ne serait repris que si le travail le permettait.

Ils expliquent que l'ouvrier est venu se présenter après 5 jours d'absence et qu'il était remplacé sur son métier : que le travail ne permettant pas de le reprendre, on l'avait informé qu'on ne pouvait le réoccuper.

Plusieurs ouvriers entendus viennent confirmer les dires du représentant de MM. Delcourt et Cie.

Le président engage l'ouvrier à retirer sa réclamation qui ne lui paraît pas fondée. Ce dernier refuse de suivre le conseil qui lui est donné.

Le tisserand est débouté de sa demande et condamné aux frais.

On nous prie d'annoncer que le dentiste MEIER, de Courtrai, est à consulter tous les jeudis, excepté le 3e jeudi de chaque mois, à Roubaix, rue du Collège, 73 (en face du Collège), de 9 heures à midi et de 2 à 5 heures du soir.

MAGALI

O Magali, ma bien aimée,
Pour te plaire, que faut-il ?
— Que ta lèvre soit parfumée
Au *Mikado* doux et subtil.

Dépositaire à Roubaix :
DUHEM-MERCHEZ, 31, Grande-Rue.
EN VENTE PARTOUT
Fabricant, Félix EYDOUX, Marseille.
4116

A LA GRANDE MAISON PARIS
Succursale de LILLE
HABILLEMENTS
TOUT
ce qui concerne la toilette pour
HOMMES, JEUNES GENS & ENFANTS
PARIS-LYON-MARSEILLE-LILLE

Nouvelles à la Main

Ah ! la simplicité des champs.

Un de nos amis traversant un bois, aperçoit une jeune fille occupée à ramasser des champignons et les prenant à tort et à travers :

— Faites attention, mon enfant, lui dit-il, il y en a qui sont vénéneux.

La jeune fille sourit, et le regarde avec un bon sourire.

— Oh ! monsieur, fait elle ça ne fait rien. C'est pour donner.

**

Boireau, atteint d'hydropisie, va chez le médecin.

Le docteur (après une auscultation minutieuse). — Il y a de l'eau là-dedans...

Boireau (protestant). — Impossible !

Puis, après réflexion :

— Après tout, les mastroquets sont si canailles !

BRULE-MAISON.

Puissance Miraculeuse

Je souffrais depuis plusieurs mois d'un lumbago qui m'occasionnait dans les reins les plus violentes douleurs que l'on puisse ressentir, à tel point qu'il m'était impossible de quitter ma chambre. Huit médecins différents avaient étudié mon cas sans y apporter le moindre soulagement. Un ami me conseilla un essai du St. Jacobs Oil, qu'il avait lui-même expérimenté en bénéficiant de sa puissance miraculeuse. Après l'emploi du premier flacon, j'ai éprouvé immédiatement un soulagement général, et après un deuxième, ma guérison était complète. Je n'hésite pas un instant à conseiller aux personnes souffrant du même mal, d'essayer du St. Jacobs Oil.

Madame LANDRY,
4526 6, rue des Ecoles, Puteaux.

PETITE CORRESPONDANCE

Un abonné de Cassel. — Oui.

LE FACTEUR.

Etat-civil de Roubaix

Du 30 avril

Naissances. — André Hororé, rue des Filatures, 29. — Suzanne Desmettre, rue Sébastopol, cour Deilosse, 10 — Désiré Vanmieghem, rue des Longues-Haies, cour Roussel, 13. — Jeanne Wittebolle, Hôtel Dieu — Alphonse Naems, id. — Palmyre Cabaret, id — Elise Bourcquey, id. — Albert Vandekerkhove, rue Archimède, cour Cliquet, 6. — Camille Bombeeck, rue Bernard, 20 — Auguste Willem, rue du Pile, cour Duhamel, 11 — Marie Vanreemdonck, rue de l'Ommelet, 70 — Benoit Demeulenaere, rue d'Iéna, 33.

Décès. — Delory, présenté sans vie, rue de la Balance, 7 — Marie Bruynest, 32 ans, rue des Longues-Haies, 60 — Charles Kerckhoven, 7 mois, rue de Lannoy, cour Boyaval, 16 — Rosalie Vanbellinghem, 3 ans, Hôtel-Dieu — Céline Delplace, 11 ans, rue des Parvenus, 18.

Mariages. — Entre : Pierre Dubois, boulanger, 21 ans, rue Saint-Jean, 53 et Marie Dumarez, journalière, 25 ans, rue des Longues-Haies, 27 — Bruno Peereboom, tisserand, 27 ans, rue Basse-Masure, 2 et Marie Bourlez, servante, 28 ans, quai de Rouen, cour Bourlez — Antoine Fassiaux, ajusteur mécanicien, 22 ans, rue Sébastopol, 97 et Eugénie Deveirman, visiteuse de pièces, 21 ans, rue Bernard, 83 — Constant Dierick, cardisseur, 42 ans, rue Daubenton, 186 et Pauline Imbrecht, giletière, 38 ans, rue Daubenton, 152 — Charles Lersberghe, tailleur, 27 ans, rue de Rome, 16 et Justine Dehaudt, soigneuse, 21 ans, rue Solférino, 10.

Etat-civil de Tourcoing

Du 30 avril

Naissances. — Marie Monnier, rue de Marseille — Henri Serroen, rue de la Cité — Hortense Vandecaveye, rue de la Latte — Hélène Mullie, Bas-Chemin — Jules Grimonprez, rue Jean Legrand — Paul Grandin, rue Verte.

Décès. — Zoé Lepers, 27 ans, repasseuse, rue Malsence — Edmond Bremin, 5 mois, rue du Collège — Jeanne Legrand, 1 an, rue du Tilleul.

Mariages. — Entre : Paul Desrumeaux, 26 ans, magasinier et Gabrielle Odoux, 24 ans, repasseuse — Florimond Phalempin, 38 ans, maçon et Odile Cousin, 30 ans, servante — Louis Dumoulin, 26 ans, ferblantier et Antoinette Christori, 22 ans, moulineuse — Jean Dessauvages, 25 ans, magasinier et Clémence Vandeyuge, 25 ans, piqûrière — Arthur Tiberghien, 24 ans, tisserand et Catherine Decoolomber, 23 ans, bobineuse — Alexandre Delcourt, 31 ans, voyageur de commerce et Andréa Boulogne, 24 ans, sans profession — Paul Caffry, 30 ans, brasseur et Léonie Wattel 22 ans, sans profession — Henri Dubus, 25 ans, tisserand et Sidonie Beulque, 32 ans, visiteuse.

Publications de mariages. — Entre : Louis Dhondt, 27 ans, ferblantier et Elise Ghislain, 25 ans, moulineuse — Jean Hardy, 24 ans, sapeur-pompier et Laure Deweyse, 26 ans, sans profession — Jean-Baptiste Desbonnet, 24 ans, tisserand et Adèle Vancoevern, 23 ans, dévideuse — Henri Tiberghien, 64 ans et Christine Léonard, 56 ans, sans profession — Edmond Fourmentin, 22 ans, tailleur et Irène Liétaer, 20 ans, fille de bureau — Victor Nourisson, 25 ans, boucher et Hortense Destrebecq, 26 ans, sans profession — Frédéric Duysers, 18 ans, tisserand et Fomaine Dhaese, 19 ans, dévideuse — Lepers, 23 ans, tisserand et Laurence Tanghe, 30 ans, bobineuse — Pierre Bonte, 29 ans, garçon boulanger et Virginie Claeys, 27 ans, servante — Adolphe Duterie, 29 ans, comptable et Gabrielle Broux, 21 ans, sans profession — Arthur Ducatteau, 25 ans, boulanger et Jeanne Foucher, 22 ans, couturière.

EAUX MINÉRALES
SAINT-AMAND (NORD)
SOURCE VAUBAN
Médaille d'Argent, Exposition Universelle 1889
Réunissant les principaux éléments des eaux sulfureuses, salines et alcalines, les eaux de Saint-Amand s'emploient dans les Affections chroniques des voies respiratoires, *le* Rhumatisme chronique, *la* Goutte *et la* Gravelle.
Elles sont souveraines pour l'estomac et s'emploient couramment comme EAU DE TABLE.
ÉTABLISSEMENT THERMAL, déclaré d'utilité publique.
OUVERT du 1er JUIN au 15 SEPTEMBRE

Société des Fêtes de Tourcoing

LES FAMILLES ET LES SOCIÉTÉS qui désireraient louer la

SALLE de la PLACE LEVERRIER

pour des Réunions, Concerts ou autres usages, sont priées de s'adresser au Président de la Société des Fêtes, Place Leverrier, à Tourcoing. 1893

A LA MAISON DE CONFIANCE
Horlogerie A. BARTHET, à BESANÇON (Doubs)
REMONTOIRS OR TRIPLE INDÉFRAICHISSABLES GARANTIS Hommes & Dames 25 francs
REMONTOIRS Métal ... 8 fr. Tout argent ... 18 fr. Hommes & Dames GARANTIS
MONTRES depuis 5 fr., CHAINES, REVEILS, BIJOUX
ENVOI FRANCO DU CATALOGUE SUR DEMANDE

UN PRÊTRE a trouvé le secret de soulager instantanément et de guérir radicalement les **Cors, Durillons, Œils-de-Perdrix, Dartres, Eczémas** *avec le* **BAUME ANTONIO.** — Prix : **1 fr. 50** le flacon.
Dépôt général à Lille, Pharm. **Bruneau,** 71, rue Nationale. 433

GUERISON RADICALE
des Maladies Secrètes
ET DES MALADIES DE LA PEAU
dartres, eczémas, ulcères variqueux
Traitement rationnel par
M. VANDENDRIESSCHE
Médecin-consultant spécialiste
LILLE, 6, rue Puébla, 6, LILLE
consultations gratuites

Anvers, 30 avril.

Peignées allemandes de la Plata

Contrat A

Juin, 0.00 0/0 juillet 0.00 0/0 août 0.00 0/0 septembre, 00.00

Contrat B

Février, 0.00 0/0 ; mars, 0.00 0/0, avril 0.00 1/2, mai 4.65 0/0, juin, 4.70 0/0 juillet 4.75 0/0 août, 4.77 1/2 ; septembre 4.88 0/0 ; octobre, 4.82 1/2, novembre, 0.00 1/2, décembre, 0.00 0/0 ; janvier, 0.00 0/0.

Ventes 110.000 kil.

Marché Soutenu.

Peignées françaises de la Plata

En disponible, il s'est traité 00 balles de la Plata ne point et 0 balles Australie.

COTONS

HAVRE

Janvier.....1893	51 1/8		Juillet........	48 —/
Février........	51 1/2		Août........	48 —/
Mars........	52 —/		Septembre	49 —/
Avril......1893	47 1/4		Octobre	49 3/8
Mai........	47 1/4		Novembre........	49 1/8
Juin........	47 7/8		Décembre	50 3/8

BOURSE DE VALENCIENNES

Cote officielle du 30 avril 1891

Disponib. sucre 88°, cuite, 1er jet, 35,»» à »»,»» ; Id. 88° 2e prod., 38,50 à 35,75 ; Mélasse, 0,»» à »» Livrab sucre 88°, »,»» ; Mélasse, 0,»» à 0,»» ; Potasses brutes, »,»» ; Id. Raffinées, »,»» ; Noir animal, »,»» ; engrais, »,»».

Farine 1re q., 100 k., 34,»» à »»,»» ; 2e qual. 33,»» ; »»,»» ; Blé 1re q. 80 k., 19,50 à »,»» ; Id. 2e q., 18,75 ; Id. 3e q. 17,50 ; Seigle, 75 k., 18,75 à 18,»» ; Escourgeon, 60 kil., 19,»» à 18,»» ; Avoine, 100 k., 14,50 à »»,»» à »» ; Id. 2e qual., 15,50.

Sucre français, 47,238 sacs ; sucre étranger, »»» sacs.

AVIS PARTICULIER

Le marché de ce jour est assez soutenu. La persistance du froid contribue à rendre les vendeurs très *réservés aussi bien en disponible qu'en livrable.* Il y avait acheteur à notre bourse de sucre roux disponible de fr. 35,50 à fr. 35,75, bien qu'on ne signale pas d'affaires à ces prix.

Le livrable également sans transaction avait acheteur sur les trois d'octobre à fr. 32,50.

La cote officielle est établie comme ceci : Sucre *roux disponible, fr. 35,»» pour les 1ers jets et* fr. 35,50 à fr. 35,75 pour les bas produits, base de 88°. Les mélasses sans cours pour le disponible sont cotées fr. 0,22 1/2 le degré saccharimétrique pour le livrable.

La plantation continue malgré ce temps froid. Ce travail est assez avancé et nous comptons que les *3/4 des champs destinés à la betterave sont ensemencés* actuellement.

BOURSE DE LILLE

Du 30 avril

EMPRUNTS (Villes et Départements)

Lille, 1884, 409. — Lille, 1890, 494. — Armentières 1886, (6089 obl. de 500 fr.) 459.

OBLIGATIONS DIVERSES

Gaz de Wazemmes, 4e émission, remb. à 500 fr. 311.75.

ACTIONS

Aniche, le douzième, 3000 parts, 14000 — Anzin, 100e de denier, 288 deniers, 4495. — Bruay (P. de C.) ex-c. n° 55. 3000 act, 11975. — Courrières le dixième (20000 act.) 4225.

COUPONS DÉTACHÉS

1er avril. — Lens 20 — Carvin 45 — Douchy 83 — Courrières 60 — Aniche 66,65.

15 avril. — Gaz de Wazemmes, net 10 fr., l'impôt sera retenu en octobre.

Aniche, pour le trimestre 200.

1er mai. — Liévin, 150.

1er juillet. — Campagnac 30 — Anzin 120, payable le 1er juillet.

BOURSE DE BRUXELLES

Emp. 3 1/2, s. 1.	101 85		Brux. lib.	1886.	101 —
— sér. II.	101 80		Non libéré	1886.	— —
— sér. III.	101 75		Ostende à pr.		31 —
— 3.	98 60		—	1877 4.	114 —
— 2 1/2.	88 25		—	1885 3.	94 75
Annuités 4 1/2.	— —		Tournai	1874	51 25
— 4.	— —		—	1886 3 1/2.	— —
— 3.	97 75		Gand.	1869.	98 25
Cr. com. 4 1/2.	174 —		—	1880.	— —
— 4.	112 25		—	1883.	100 87
— 3.	— —		Liège.	1853.	100 50
— 3 pc 1861.	116 75		—	1860.	— —
— 3 pc 1868.	— —		—	1868.	102 50
Anvers 1887 lib.	93 —		—	1874.	103 75
Non libéré 1887.	— —		—	1879.	103 —

BULLETIN FINANCIER

Paris, 30 avril.

La Bourse paraît très rassurée sur la journée de dimanche, on prévoit un enlèvement des cours pour lundi si aucun incident fâcheux ne vient troubler ses prévisions optimistes.

Le 3 0/0 ancien reste à 96.92.

Le Nouveau à 96.97.

Le 4 1/2 à 105.85.

La rente italienne est en progrès marqué à 89.97.

L'Extérieure reste à 59 1/2.

Le 3 0/0 Portugais est en terme ferme, à 27 1/4.

Les conférences entre le délégué du gouvernement et les comités restent suspendues en l'absence de M. Serpa Pimentel à Londres en ce moment pour l'emprunt de 100 millions.

Le nouveau Russe est à 80 3 16.

L'Orient à 69 1 8.

Le Rouble arrivant de Berlin à 215 3 4.

L'action de la Banque de France est recherchée à 4.140.

Le Crédit Foncier gagne 5 francs, à 1.190.

La Banque de Paris est en reprise marquée, à 810.

Cette société n'a rien à redouter d'une période d'inaction. Elle n'a pas de dépôts à rémunérer et elle a réduit ses participations étrangères à un chiffre presque nul sans éprouver de pertes sensibles.

Le Crédit Lyonnais est à 768.

Son bilan au 31 mars indique une augmentation de plus de 10 millions au portefeuille commercial, ce qui prouve que cette société ne souffre pas de la stagnation des transactions commerciales.

La Société Générale conserve le cours de 480, son dividende de 13,62 représente un revenu de 5,20 0/0 du capital versé.

L'action Immeubles de France est bien tenue, à 475.

Les Chemins économiques cotent 408,50.

COUPONS
LE COMPTOIR DE CHANGE
A. Pajot et Ch. Lefebvre
LILLE — ROUBAIX
Rue Nationale, 69 bis — *6, rue de la Gare, 6*
PAIE, dès maintenant
tous les coupons français et étrangers dont le taux est officiellement connu, à l'échéance des 1er et 15 Mai.

Le gérant : E. DUGARDIN

Feuilleton de *l'Avenir de Roubaix-Tourcoing* 23

LA FILLE SANS NOM

DEUXIÈME PARTIE

PAUVRE JEANNE

— Au surplus, que vous importe ! Nous ne sommes pas là pour faire du sentiment ! Si je vous plais — et je crois que non — dites-le moi... Sinon, ne me faites pas perdre mon temps... J'en ai besoin... oui, en vérité !

Le ton dont elle avait prononcé ces paroles, la rougeur de la honte qui lui empourprait le visage, le brillant de ses yeux qui indiquait des larmes prêtes à jaillirent, émurent profondément le banquier.

-- Ecoutez-moi, dit-il. Je vois ce que c'est. Je devine à votre aspect de grands chagrins. J'ai la chance d'être riche et libre. Je pourrais vous offrir à souper et profiter de votre malheur. Je ne sais pas meilleur qu'un autre et pourtant... vrai... j'en aurais du remords. Je veux plus ou je ne veux rien. Nous réfléchirons chacun de notre côté, mais d'abord, allez-vous-en d'ici.

Il prit sans compter une pincée de louis dans son gilet, comme les priseurs d'autrefois y prenaient du tabac, et les glissa dans la main de la belle fille en lui disant :

— C'est de quoi garder votre liberté pendant vingt-quatre heures. Si vous voulez me revoir, rappelez-vous ce nom : Saint-Clair, rue Cambon. Vous avez bonne mémoire ? Michel Saint-Clair...

— Oui, monsieur.

— Rue Cambon, près du boulevard, vers la Madeleine, vous savez ?

— Oui, monsieur.

— Le premier concierge venu vous indiquera la maison. C'est compris ? Saint-Clair ! Michel Saint-Clair, ça sonne bien !

— Oui, monsieur..

— Rue Cambon, rue Cambon.

— Oui, monsieur.

— Avant dix heures, le matin.

— Oui, monsieur.

— Un banquier, Saint-Clair, un homme d'argent.

— Oui, monsieur.

— Mais allez-vous-en.

— Oui, monsieur.

Son visage était subitement transformé. Elle rayonnait. Quelle délivrance.

Elle était cent fois plus jolie.

Le petit Durivel poussa du coude le commandant Briard :

— Hein ! dit-il. L'affaire est dans le sac. Ce vieux polisson de Saint-Clair est le Napoléon des guinguettes.

Le banquier continuait en souriant :

— Je suis jaloux des autres, parole d'honneur. Filez devant moi et ne revenez pas.

— Non, monsieur.

— En route.

Il jeta une pièce de cent sous sur le marbre et la montra au garçon, avec un petit geste amical.

Puis il se leva.

La jeune fille le suivit.

Des filles très élégantes, en toilette tapageuse, assises au tables voisines, ricanèrent. L'une d'elle dit tout haut d'une voix fêlée :

— Caprice de vieux !

Un autre répartit :

— Il en a le moyen.

— Pas de linge, la belle !

— Il lui en payera.

Au fond, elles enrageaient.

Michel Saint-Clair était la coqueluche des petites dames pour lesquelles il avait le louis facile et la main ouverte.

Encore ne leur demandait-il rien en échange, mais il était familier avec elles, s'intéressait à leurs affaires et au besoin les aidait discrètement.

En somme, le sauveteur de bien des détresses, charitable sans fracas et meilleur que tant d'autres qui dès qu'ils tirent dix sous de leur caisse font du bruit pour dix mille écus.

Le banquier et sa protégée traversèrent sans se parler le couloir conduisant au contrôle, à travers la foule de plus en plus tumultueuse, *et se rejoignirent sur le trottoir.*

Il était près de minuit.

Des bandes de gamins se tenaient au milieu de la chaussée en admiration devant les ailes flamboyantes qui tournaient toujours de leur mouvement régulier d'horloge. Les fiacres encombraient le quartier, s'allongeaient en files, attendant la clientèle pour le retour, le déballage du bazar, tandis que d'autres versaient au gouffre leur chargement de viveurs attardés.

Aux abords du moulin, dans l'ombre opaque des encoignures et des portes cochères, ou collés au tronc des arbres et aux parois des kiosques, de louches personnages se dissimulaient, guettant l'occasion, comme des loups à l'affût, dans la neige, aux environs des fermes.

— Où demeurez-vous ? demanda Saint-Clair à sa protégée.

Sous la clarté violente de l'illumination, il vit le rouge lui sauter au visage.

Elle étendit le bras et désigna les hauteurs de Montmartre.

— Là, fit-elle.

— Voyons, reprit-il avec bonhomie, ne faites pas l'enfant. Il est tard. Voulez-vous que je vous reconduise ?

— Merci.

— Merci oui ?

— Merci non.

— Vous avez tort. Pas sûrs, ces quartiers-là.

Elle répondit avec un sourire mélancolique.

— Je ne crains rien ; bonsoir, monsieur.

— Vous vous souvenez bien ? Saint-Clair ? Michel Saint-Clair ?...

— Rue Cambon.

— Parfaitement. Avant dix heures.

— Oui, monsieur.

Elle ajouta d'une voix émue en touchant sa poitrine :

— Je n'oublierai pas... C'est gravé là...

Vous me sauvez la vie.

— Au revoir, mon enfant. Du courage et bon espoir.

Michel Saint-Clair monta dans un coupé qui s'était avancé aux premiers pas du maître dans la rue ; mais une indécision le retenait.

Il se pencha à la portière, regarda la jeune fille s'éloigner et prit enfin son parti.

— Allez, dit-il au cocher.

Puis, il s'étendit à l'aise sur de bons coussins tandis qu'un excellent trotteur enlevait la voiture de son pas cadencé.

— Une charmante créature, pensa-t-il, et qui ne mentait pas ; j'en répondrais sur ma beurse... Jamais je ne l'ai vue ailleurs. Elle est de celles dont on est frappé. Ravissante tournure ! Une vraie femme, pas une poupée ! Je la reverrai.

Il se rencogna douillettement dans un coin du coupé.

— Pourvu qu'il ne lui arrive pas malheur, reprit-il. Dans ce diable de quartier, on assommerait un cocher pour cent sous !... Je sais à peine son nom... Jeanne... Jeanne... comment ? J'aurais dû prendre son adresse... Elle me coûte une dizaine de louis et je ne les regrette pas... Monsieur mon gendre me ferait interdire, s'il savait... Un particulier qui n'attache pas ses toutous avec des saucisses ! Pingre, va ! Pourquoi ne voulait-elle pas être ramenée chez elle ! Un bouge sans doute dont elle a honte ! Pauvre fille !

Et reprenant le fil de son idée :

— Dix louis dans sa poche... c'est dangereux.

Il fut sur le point de donner l'ordre à son cocher de rebrousser chemin, mais le cheval descendait la rue Pigalle au grand trot.

Il ne voulut pas l'arrêter et continua sa route.

D'ailleurs où l'aurait-il retrouvée ?

Quelques minutes après, le coupé s'arrêta à la porte de l'hôtel, rue Cambon.

Le banquier traversa la cour d'un air crâne et pour bien marquer qu'il bravait l'opinion, il fredonna entre ses dents un refrain de café concert assez gaillard, en se dirigeant vers son appartement particulier.

Maurice Colombey entendit le bruit du coupé sous la voûte, les fers du cheval sur le pavé, et le murmure guilleret de la voix du vieux cascadeur.

— Le beau-père qui vient de faire ses fredaines, pensa-t-il. Toujours jeune !

L'humanité est parfois bien méprisable, même quand elle est vêtue à la dernière mode, logée sous des lambris dorés et convenablement rentée.

Le conseiller était mécontent.

Il souffla sa bougie avant de s'endormir et dans l'ombre, il vit comme un mirage de millions ailés qui s'envolaient, emportés par l'enfant de la Camargue, radieux dans son éternelle jeunesse.

Et l'héritier se demanda avec un mouvement d'humeur :

— Quand donc ça finira-t-il ?

X

MISÈRE

La jeune fille du Moulin-Rouge s'en allait seule, d'un pas précipité, par le boulevard de Clichy plus sombre, à mesure qu'elle s'éloignait de la fête.

Au coin de la rue Houdon, une boutique de marchand de vins était ouverte.

Le zinc du comptoir reluisait sous la lumière des becs de gaz.

Elle entra.

La rue Houdon ne vaut pas le boulevard des Italiens et dans ses réflexions Michel Saint-Clair avait raison.

Il n'est pas sûr d'y rôder avant minuit.

Après minuit c'est pire.

Cependant les clients abondaient dans l'établissement, malgré l'heure, mais il était difficile de les prendre en général pour des descendants des Croisés.

Les figures n'étaient pas *rassurantes.* Quelques-unes mêmes pouvaient passer pour franchement patibulaires.

La plupart restaient attablés, jouant aux cartes ou poussant le domino.

D'autres, debout devant le zinc du comptoir, *causaient à demi-voix dans la posture* nonchalante de gens qui ont un moment à perdre et attendent.

Ceux-là surtout ne payaient pas de mine et parmi eux un couple offrait un double spécimen des plus parfaits chenapans que les boulevards extérieurs aient produits.

C'étaient bien là ces faces blêmes et gouailleuses, empreintes d'un ricanement bête et féroce, émaciées et imberbes, ces lettres flétries bordant des antres mal meublés, infectant l'alcool et le tabac, masques vils et cruels bas et louches, que l'imagination prête aux jeunes bandits, précoces récidivistes, dont les conches fin de siècle nous offrent tant de précieux modèles.

La mise était à l'avenant, classique et selon l'emploi.

Pantalon évasé légèrement, d'une coupe *spéciale, étriquée,* en tire bouchon sur des flûtes maigres ; souliers jadis vernis, vestons en drap de fantaisie, cravates lâches et cols bas découvrant des cous de canards plumés, mais point de ces casquettes compromettantes tout indiquées comme des enseignes sur ces *crânes déprimés.*

Vieux jeu, la casquette dénonciatrice !

Des chapeaux mous, cabossés, à petits bords couvraient des cheveux rares, collés à la peau blafarde.

Pour ces deux drôles, l'heure était à la dèche.

La bande avait des malheurs, c'était clair.

Les amies ne turbinaient pas, en dépôt à Saint-Lazare, et, la marmite renversée, il fallait se serrer le ventre.

Plus de braise.

Ces types sont *généralement mal venus.*

Le sang leur manque et le vice les atrophie dès le sein de leurs mères.

Le jour, à la clarté du soleil, un homme ordinaire les enverrait à quinze pas d'un coup de poing.

Leurs yeux habitués à l'ombre clignent comme ceux des matous.

La nuit ils se rattrapent et plantent assez proprement un coup d'eustache dans le dos d'un passant ou même des pauvres filles rebelles à leur domination.

Ce sont des putois et des *fouines,* rarement des loups et des sangliers.

C'est surtout à l'heure des famines qu'ils sont laids.

Les deux types de la rue Houdon étaient positivement affreux.

A l'entrée de la belle fille dans leur caverne ils se poussèrent le coude en se bouchant le bec.

Un riche morceau et dont on pouvait tirer parti !

— Rudement chouette, dit un des larrons à l'oreille de l'autre.

(A suivre) CHARLES MÉROUVEL.